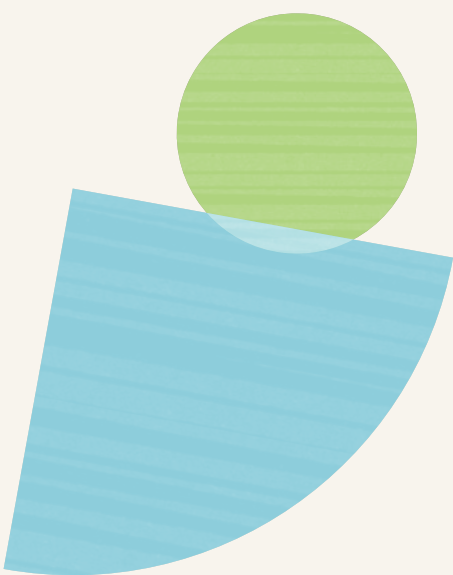


Comprendre la norme provinciale et les niveaux de rendement



Les tests de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) mesurent les compétences en littératie et en mathématiques que les élèves devraient avoir acquises à des moments précis de leur scolarité, de la maternelle à la 12^e année. Les tests sont fondés sur *Le curriculum de l'Ontario* et sont administrés aux élèves à des étapes clés de leur parcours scolaire.

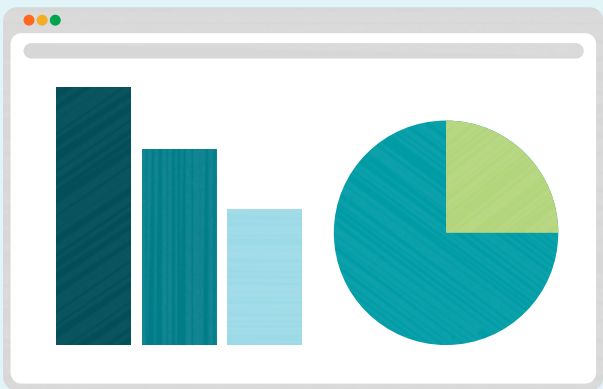


Test en lecture, écriture et mathématiques, cycle primaire
À la fin de la 3^e année (curriculum de la 1^{re} à la 3^e année)

Test en lecture, écriture et mathématiques, cycle moyen
À la fin de la 6^e année (curriculum de la 4^e à la 6^e année)

Test de mathématiques, 9^e année
À la fin du cours de mathématiques de 9^e année (curriculum de la 9^e année)

Test provincial de compétences linguistiques (TPCL)
10^e année (compétences en littératie prévues dans le curriculum pour toutes les matières jusqu'à la fin de la 9^e année)



Ce que signifient les niveaux de rendement

L'OQRE communique les résultats du rendement des élèves par niveau de rendement (niveaux 1 à 4)*. Les niveaux de rendement sont déterminés par le ministère de l'Éducation, qui établit également le niveau 3 comme norme provinciale. Chaque niveau peut être compris plus facilement s'il est assimilé à une note sous forme de lettre ou de pourcentage.

Niveau	Primaire/ Moyen	9 ^e année	L'élève a démontré les connaissances et les compétences spécifiées
4	A	80-100 %	avec un haut degré d'efficacité lors du test.
3	B	70-79 %	avec une efficacité considérable lors du test.
2	C	60-69 %	avec une certaine efficacité lors du test.
1	D	50-59 %	avec une efficacité limitée lors du test**.

* C'est le cas pour les Tests en lecture, écriture et mathématiques, cycles primaire et moyen, et pour le Test de mathématiques, 9^e année. Étant donné que la réussite au TPCL est une condition d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario, les élèves se voient attribuer le résultat « réussi » ou « pas encore réussi » après avoir terminé le test.

** Si les mentions « inférieur au niveau 1 » (moins de 50 %) ou « manque d'indices du niveau 1 » sont utilisées pour les résultats de l'élève, cela signifie que l'élève n'a pas démontré suffisamment de connaissances et de compétences spécifiques ou un rendement suffisant par rapport aux attentes du curriculum lors du test.

Ce que signifie la norme provinciale

La norme provinciale (niveau 3) ne sert pas à déterminer si l'élève « échoue » ou « réussit » : la norme provinciale est simplement un niveau de rendement cible établi par le gouvernement. Les élèves qui atteignent le niveau 3 dans la matière évaluée seront prêtes ou prêts à poursuivre leur apprentissage relatif à cette matière dans les années ou les cours suivants.



Comment les niveaux de rendement sont déterminés pour les tests de l'OQRE

Le niveau de rendement de l'élève au test est déterminé à l'aide de procédures statistiques reconnues par l'industrie qui tiennent compte des réponses de l'élève et de la difficulté de chaque question.

Pour plus de détails sur les tests et l'évaluation du rendement, veuillez consulter :

[Le site Web de l'OQRE](#)

[Le site du ministère de l'Éducation](#)

